



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 7 mai 2006

Des services de soutien pour les témoins à l'Enquête publique sur Cornwall

(Cornwall - ON) Le juge G. Normand Glaude, commissaire de l'Enquête publique sur Cornwall, a annoncé, aujourd'hui, que des services de soutien seront mis à la disposition de toutes les personnes appelées à témoigner à l'Enquête.

Le programme de soutien a pour objectif de mettre les témoins à l'aise et de leur fournir les renseignements nécessaires pour qu'ils comprennent les procédures et le déroulement de l'audience. Les services de soutien sont offerts à toute personne appelée à témoigner durant l'Enquête, depuis le 9 mai 2006.

« Le soutien aux témoins s'inscrit dans la stratégie générale adoptée par le commissaire et l'Enquête en vue de créer un environnement propice au règlement des questions relevant de notre mandat, a expliqué Colleen Parrish, qui surveillera le programme en qualité de directrice des politiques pour la commission d'enquête. Des programmes comme nos services de counseling et maintenant, les services de soutien aux témoins, sont tout à fait conformes à notre mandat de guérison au sein de la collectivité de Cornwall. »

Les services de soutien aux témoins aideront les témoins de différentes façons. Des préposés leur expliqueront la disposition et l'ordre de la salle d'audience de la commission d'enquête, leur décriront les diverses étapes de la procédure d'audience, leur assureront le transport ou une escorte jusqu'aux locaux de la commission d'enquête le jour du témoignage et le retour à leur domicile, les emmèneront dans une salle privée durant les pauses, et leur apporteront des rafraîchissements durant le lunch, entre autres.

La structure du programme de soutien aux témoins repose sur trois piliers : le choix personnel (chacun choisit les services qu'il veut); la démonstration du respect envers le service public que rendent les témoins; l'accès direct à des ressources professionnelles. L'Enquête publique sur Cornwall a retenu les services d'un membre du personnel bilingue et professionnel, formé spécialement dans le soutien aux témoins.

Des renseignements sur la disponibilité du soutien aux témoins, dont une section Foire aux questions, seront consultables sur le site Web de l'Enquête, à www.enquetecornwall.ca. Ils seront également offerts dans les bureaux de la commission d'enquête. Par ailleurs, des renseignements détaillés sur le programme ont été communiqués à tous les avocats.

Les témoins souhaitant obtenir de plus amples renseignements sur le programme peuvent appeler la commission d'enquête, au (613) 938-2461, et laisser un numéro où le membre du personnel responsable des services de soutien aux témoins pourra les rappeler pour leur décrire, en toute confidentialité, les services offerts.

G-4 Communications
(613) 244-5777 or (613) 294-5679